

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE THURSO

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 14 mars 2022.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Philippe Boivin, Daniel Lafleur, Jason Carrière, Robin Pilon,
Jean Denis, Mélanie Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

CONTRAT GRÉ À GRÉ

paiement avec taxes

24/03/2022 32 307.98 \$

22/09/2022 32 509.17 \$

64 817.15

Résolution No : 2022-03-082

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) au montant total alloué de 137 395 \$ pour la Ville de Thurso;

CONSIDÉRANT le projet de création d'une salle de réunion à l'hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT le règlement de gestion contractuelle adopté le 13 octobre 2020 par la Ville de Thurso :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission datée du 21 février 2022 de Construction L. Paquette au montant de 56 200 \$ plus taxes applicables pour la construction d'une salle de réunion avec mur vitré à l'hôtel de Ville.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso convient de passer cet investissement à même la subvention du PRABAM.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 15 mars 2022.

(signé)

Benoit Lauzon
Maire

(signé)

Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 15 mars 2022.



Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général